

ANNEXE No 6

Q. Auriez-vous objection à dire le nombre d'actions que votre famille et vous détenez? R. Dois-je le dire?

L'hon. M. STRATTON.—Il n'y a pas de mal là-dedans. R. Ma famille en possède vingt-huit et moi cinq.

Par M. Raney:

Q. Sur un total de cent? R. Sur cent. Etes-vous satisfait, M. Fraser?
M. FRASER.—C'est bien.

Par M. Raney:

Q. Quelle est la valeur au pair de ces actions? R. Cent piastres.

Q. Quelle en est la valeur actuelle? R. Je ne pourrais le dire.

Q. Avez-vous entendu parler de récentes ventes? R. Non.

Q. Avez-vous entendu parler de quelques ventes faites depuis quelques années? R. Oui.

Q. A quel prix? R. La dernière vente dont j'ai eu connaissance, fut l'une des actions appartenant à mon beau-frère, le major J. D. Hay, et, lors de son décès, elle fut transportée à son épouse. Les revenus étaient si petits pour Mme Hay, dix piastres par an, que la succession la reprit, parce que nous avons pensé que le capital lui serait plus utile et nous lui avons donné mille piastres.

Q. Savez-vous où l'on pourrait acheter de ces actions? R. Non, je ne le sais.

Q. Vendriez-vous les vôtres? R. Non.

Q. Savez-vous quelle est la valeur de l'actif du club Woodbine? R. Je ne le sais.

Q. Dépasse-t-il le demi-million? R. Non.

Q. Savez-vous quelle en est l'évaluation? R. Je ne le sais pas.

Q. J'ai ici une copie certifiée démontrant qu'il est évalué à \$220,000. Savez-vous qu'une action du Woodbine ne peut être achetée pour \$3,000? R. Je ne le sais pas.

Q. Savez-vous où vous pourriez en acheter une pour \$3,000? R. Non, je ne le sais pas et je n'en ai pas cherché.

Q. Si vous le vouliez, savez-vous où vous pourriez en trouver? R. Je ne pourrais pas dire.

Q. Avez-vous quelque intérêt dans le *Jockey Club* de Hamilton? R. Oui, malheureusement.

Q. Quels sont ces intérêts, les vôtres, ceux de votre famille, de la succession?
R. Je possède six actions et la succession en a sept; je crois que mes deux frères en ont chacun une; notre argent y est placé depuis quinze ans et je n'en ai encore retiré aucun revenu.

Q. Le *Jockey Club* de Hamilton paie-t-il un dividende? R. Pas que je sache.

Q. Mais le *Jockey Club* d'Ontario? R. Oui.

Q. Dix pour cent sur la valeur au pair? R. Oui.

Q. Avez-vous entendu parler de quelque évaluation faite de la valeur de son actif, son capital payé est de \$10,000 et son actif quelque chose comme trois quarts de million, n'est-ce pas?

M. MCCARTHY.—Ce n'est pas tout à fait la véritable manière de dire si la valeur de l'actif est, comme vous dites, de \$500,000 ou \$750,000, le montant du dividende n'est pas considérable, parce que \$1,000 payés en dividende est une chose considérée le fort placement de cette institution.